

QUALITE SANITAIRE DES EAUX DE BAINNADE ET DES COQUILLAGES BAS-NORMANDS

PROFILS DE VULNERABILITE



LE CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DE BAINNADE

OBJECTIFS

- Améliorer la connaissance des sites de baignade
- Réduire et prévenir les risques sanitaires liés à la baignade
- Proposer un environnement sain et accueillant.

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- Directive européenne 2006/7/CE

L'EVALUATION DE LA QUALITE DES EAUX DE BAINNADE

- CLASSEMENT ETABLI SUR LES RESULTATS ENREGISTRES SUR 4 SAISONS
 - Valeurs statistiques (Percentiles 95 et 90)
- DES NORMES DIFFERENTES POUR LES EAUX DE MER ET LES EAUX DOUCES

CRITERES		CLASSE DE QUALITE			
		EXCELLENTE (1)	BONNE (1)	SUFFISANTE (1)	INSUFFISANTE (2)
<i>E. Coli et</i>	perc 95 inf. ou égal	250	500		
entérocoques	perc 95 inf. ou égal	100	200		
<i>E. Coli et</i>	perc 90 inf. ou égal			500	
entérocoques	perc 90 inf. ou égal			185	
<i>E. Coli ou</i>	perc 90 sup				500
entérocoques	perc 90 sup				185

CRITÈRES DE CLASSEMENT DES EAUX DE BAINNADE EN MER

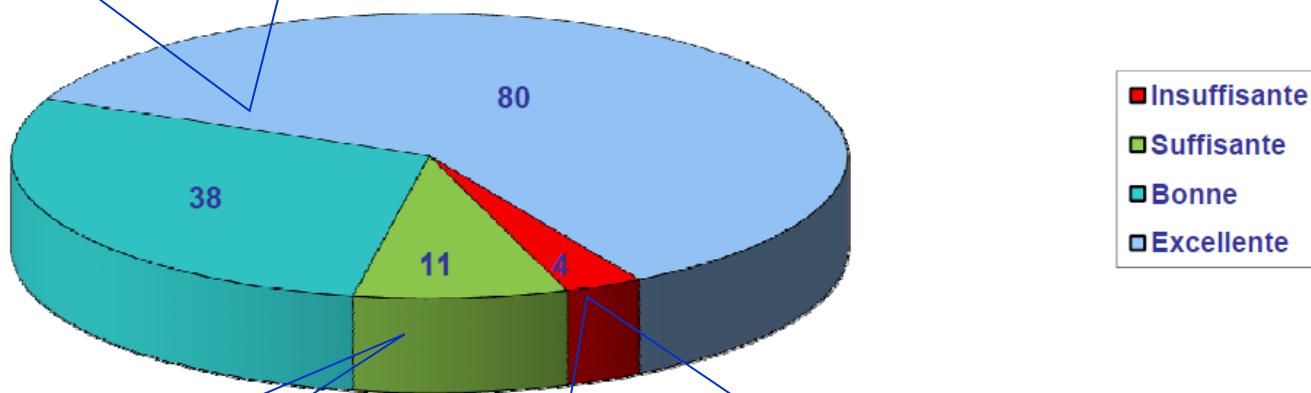
- OBJECTIF : Au minimum une qualité SUFFISANTE à l'issue de la saison 2015.



LES EAUX DE BAINNADE EN BASSE-NORMANDIE à l'issue de la campagne 2014

Comme en 2013, près de 89% des plages classées en **qualité excellente ou bonne en 2014** -

En 2013 (79 plages en qualité excellente et 39 en bonne qualité)



11 plages classées en **qualité suffisante**

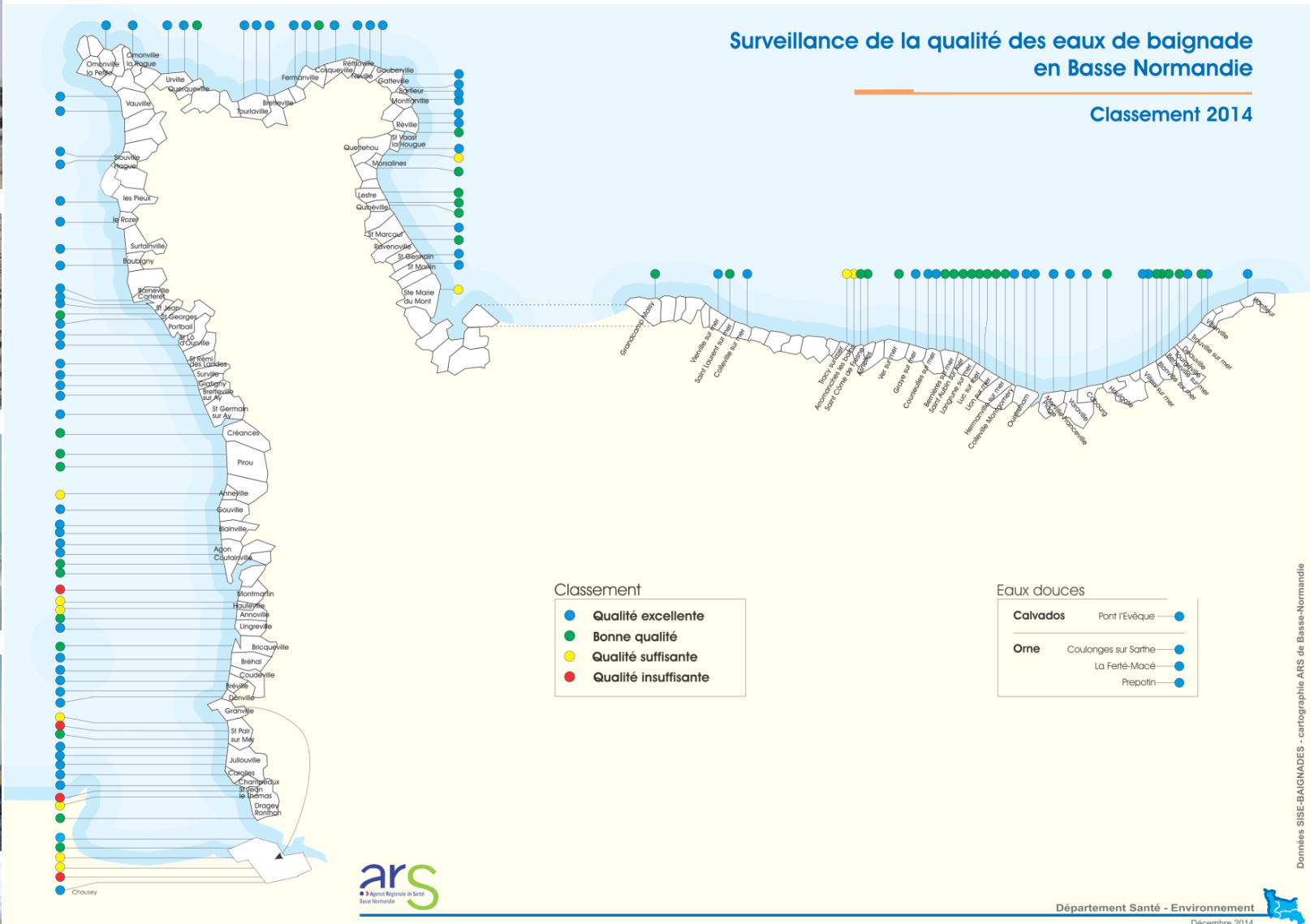
Des plages déjà identifiées pour leur vulnérabilité

4 plages classées en **qualité insuffisante** :

- MONTMARTIN SUR MER Face RD 73 (Fragilité accrue en période de grande marée)
- GRANVILLE St Nicolas Sud (Fragilité accrue à la suite de fortes précipitations)
- SAINT PAIR SUR MER La Grâce de Dieu (Face à la Fontaine Saint Gaud)
- SAINT JEAN LE THOMAS Face RD 241

Surveillance de la qualité des eaux de baignade en Basse Normandie

Classement 2014



Classement

- Qualité excellente
- Bonne qualité
- Qualité suffisante
- Qualité insuffisante

Eaux douces

Calvados	Pont l'Évêque	●
Orne	Coulouges sur Sarthe	●
	La Ferté-Macé	●
	Prepotin	●



FORUM DE L'EAU

10 Décembre 2014

LES PROFILS DES EAUX DE BAINNADE

- **LES PROFILS: UNE NOUVELLE DISPOSITION DE LA DIRECTIVE BAINNADE**

- obligation pour les personnes responsables des eaux de baignade d'élaborer "des profils de vulnérabilité" et leur document de synthèse pour l'information du public

- **LES OBJECTIFS DES PROFILS**

- Identifier les sources de pollution susceptibles d'avoir un impact sur la qualité des eaux de baignade et d'affecter la santé des baigneurs
- Définir les mesures de gestion à mettre en oeuvre pour assurer la protection sanitaire de la population et définir des actions visant à supprimer ces sources de pollutions
- In fine, prévenir les risques sanitaires et améliorer la qualité des eaux de baignade, afin d'atteindre au moins une qualité suffisante en 2015



ETAT D'AVANCEMENT DES PROFILS DES EAUX DE BAINNADE EN BASSE-NORMANDIE

- 100 % des profils réalisés et validés
- Mise à jour des profils
 - Les échéances de révision

EXCELLENTE	BONNE	SUFFISANTE	INSUFFISANTE
Pas de révision	Avant janvier 2018	Avant janvier 2017	Avant janvier 2016

LES CLASSEMENTS DE SALUBRITE DES ZONES DE PRODUCTION DE COQUILLAGES VIVANTS POUR LA CONSOMMATION HUMAINE DANS LE CALVADOS

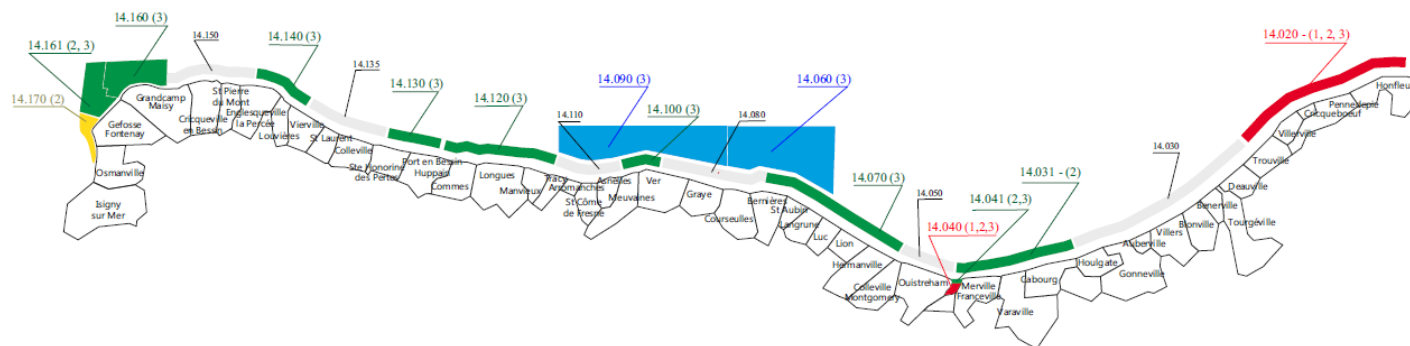


CLASSEMENT DES ZONES DE PRODUCTION DE COQUILLAGES

Group 1 - Gastéropodes, échinodermes, tuniciers

Group 2 - Bivalves, filtreurs fouisseurs (coques, palourdes,...)

Group 3 - Bivalves, filtreurs non fouisseurs (huîtres, moules,...)



CLASSEMENTS (Arrêté Préfectoral du 31 janvier 2008 modifié)

- ZONE A : les coquillages peuvent être récoltés pour la consommation humaine directe
- ZONE B : les coquillages récoltés ne peuvent être consommés qu'après un traitement de purification
- ZONE C : les coquillages récoltés ne peuvent être consommés qu'après reparcage de longue durée ou transformation dans un centre agréé
- ZONE INTERDITE : les coquillages ne peuvent pas être récoltés pour la consommation humaine
- ZONE non classée

⚠ Dans les zones C et D, la pêche à pied de loisir des coquillages est interdite.

ARS - DT 14, service santé environnement

QUALITE MICROBIOLOGIQUE DES COQUILLAGES DE PECHE DE LOISIRS DU DEPARTEMENT DU CALVADOS

- Pêche de loisirs pratiquée dans les secteurs également exploités par les professionnels (voir classement des zones de production)
- Seul le gisement de coques d'Houlgate n'est pas classé
→ Classement en qualité moyenne au regard du suivi ARS

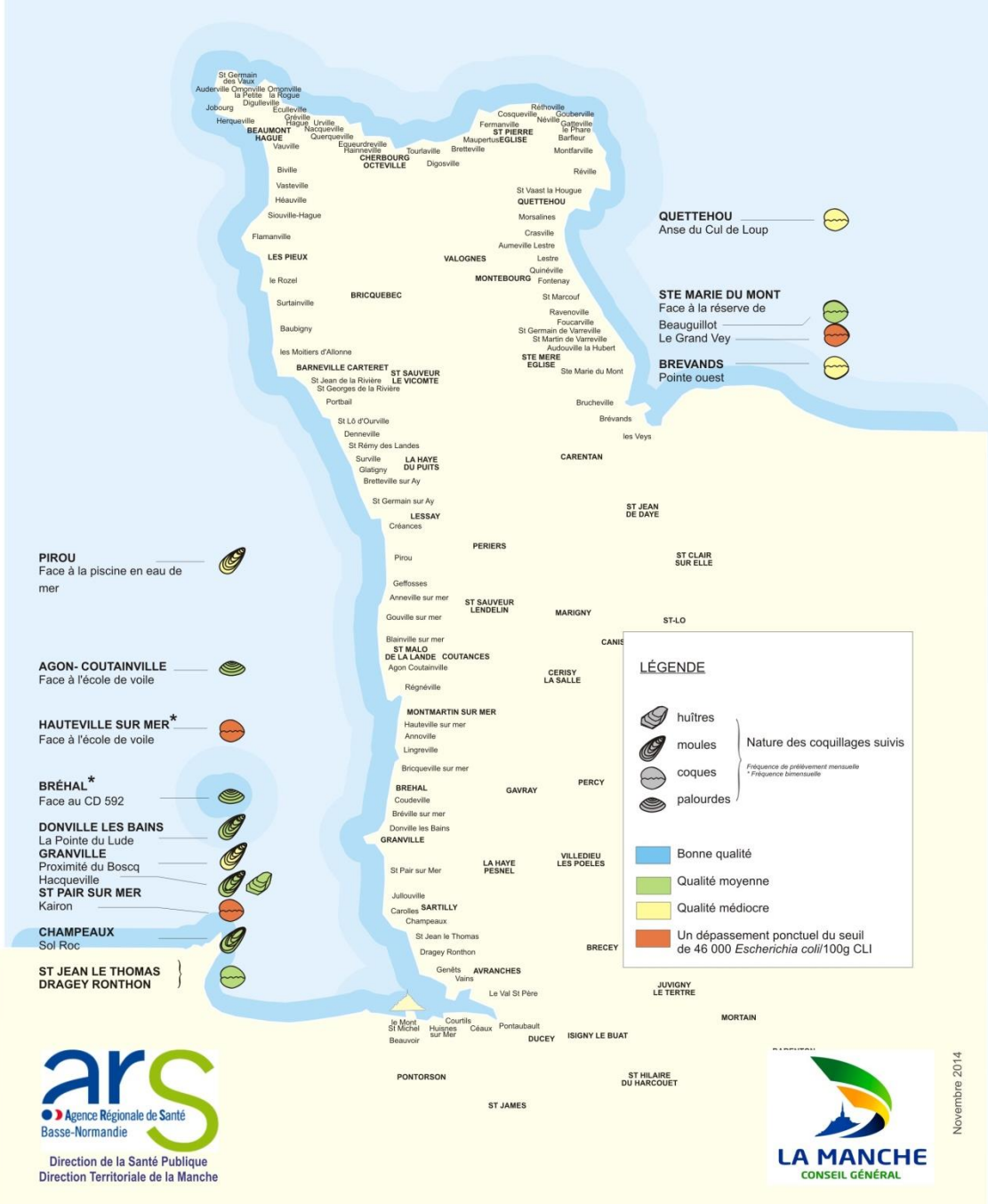


QUALITE MICROBIOLOGIQUE DES COQUILLAGES DE PECHE DE LOISIRS DU DEPARTEMENT DE LA MANCHE

Bilan des suivis 2011/2013



FORUM DE L'EAU

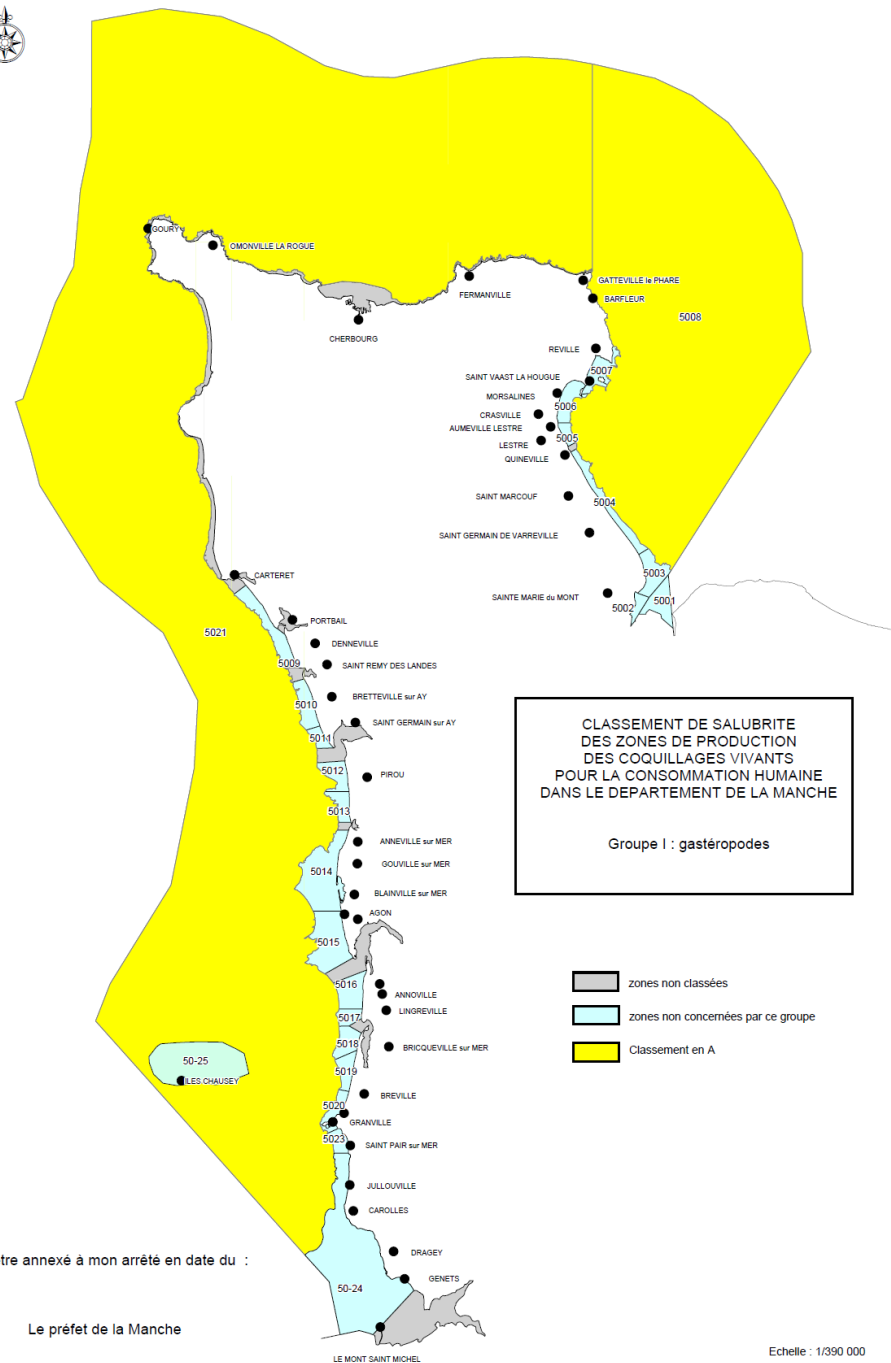


Direction de la Santé Publique
Direction Territoriale de la Manche



LES CLASSEMENTS DE SALUBRITÉ DES ZONES DE PRODUCTION DE COQUILLAGES VIVANTS POUR LA CONSOMMATION HUMAINE DANS LA MANCHE

Groupe I: Gastéropodes



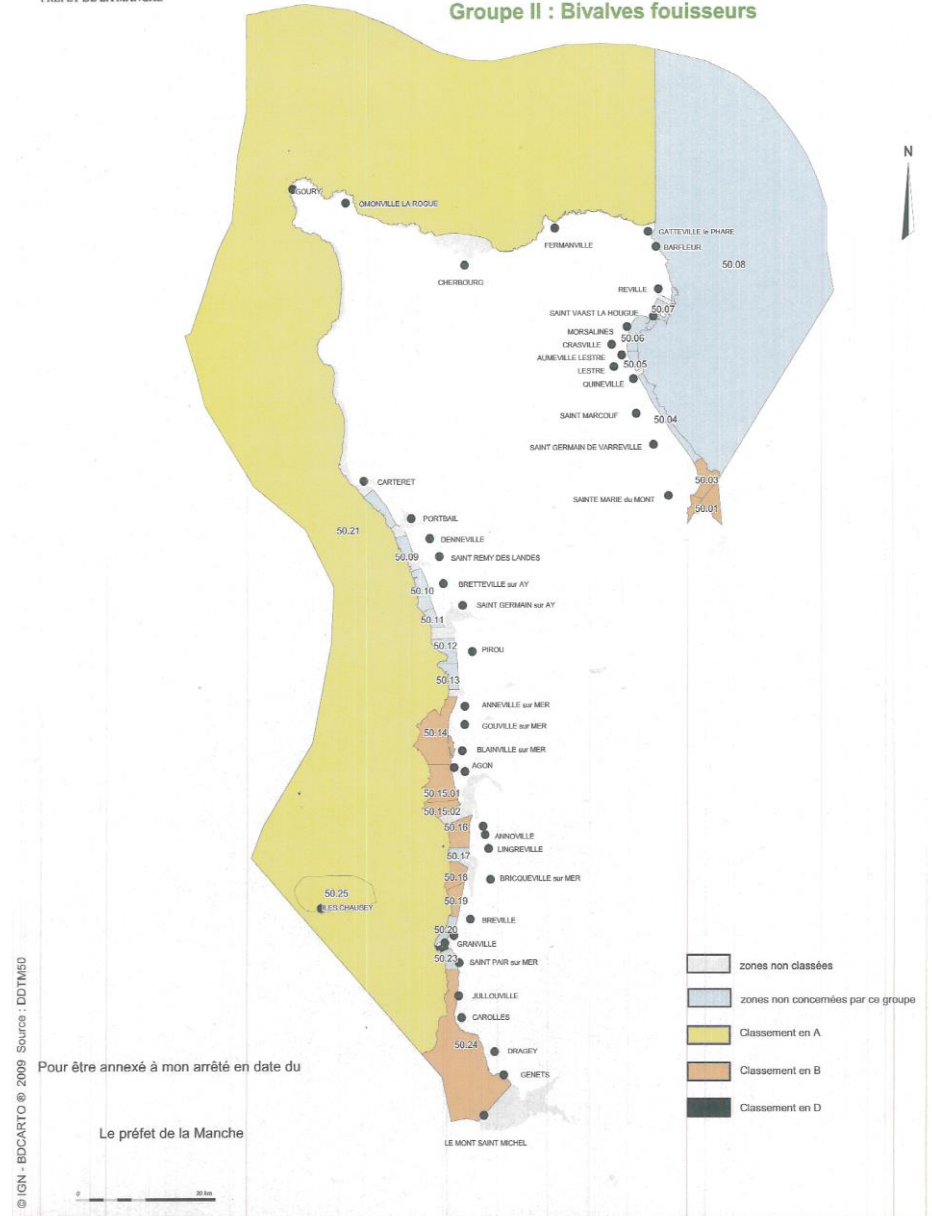
LES CLASSEMENTS DE SALUBRITÉ DES ZONES DE PRODUCTION DE COQUILLAGES VIVANTS POUR LA CONSOMMATION HUMAINE DANS LA MANCHE

Groupe II: Bivalves fouisseurs



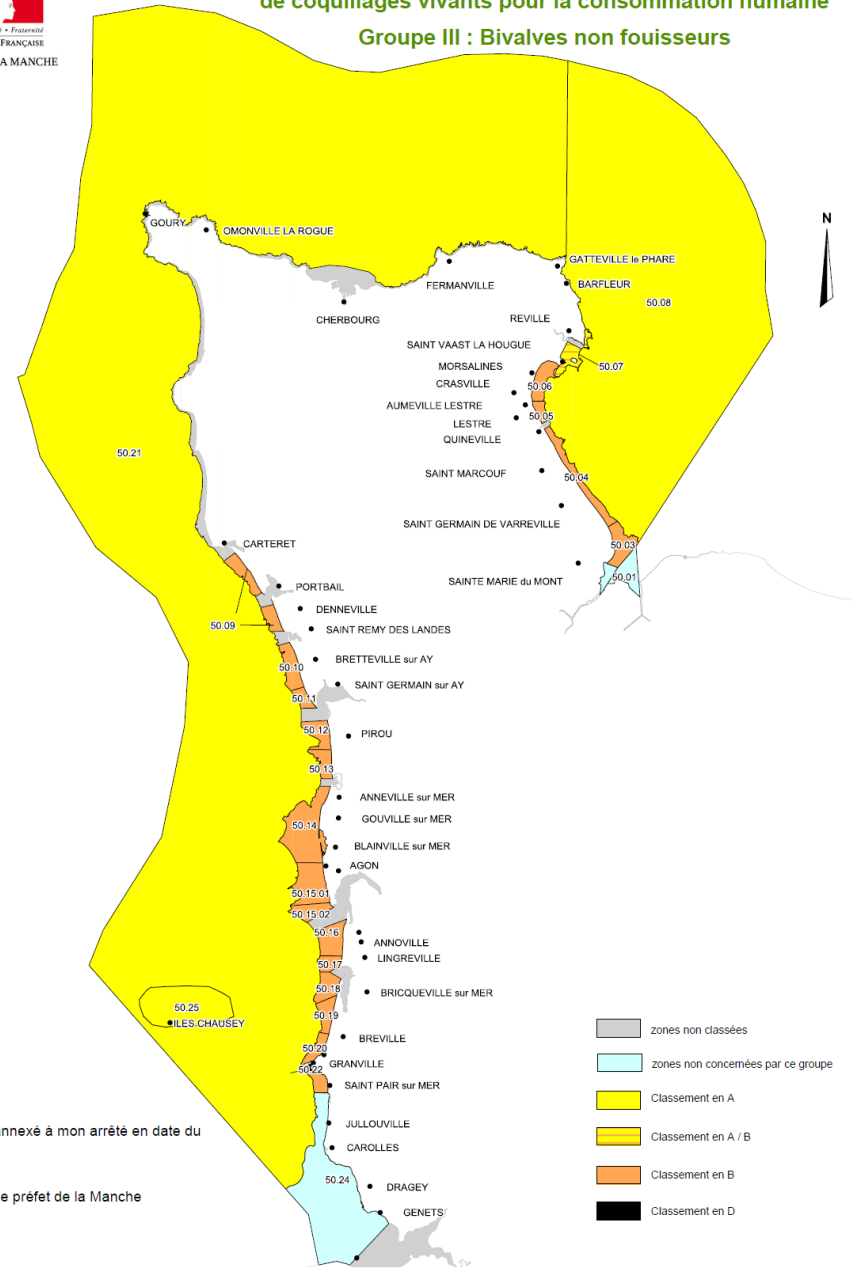
Classement de salubrité des zones de production de coquillages vivants pour la consommation humaine dans la Manche

Groupe II : Bivalves fouisseurs



LES CLASSEMENTS DE SALUBRITÉ DES ZONES DE PRODUCTION DE COQUILLAGES VIVANTS POUR LA CONSOMMATION HUMAINE DANS LA MANCHE

Groupe III: Bivalves non fousseurs



DES ZONES COQUILLIÈRES VULNÉRABLES

- Proximité des estuaires
 - Vulnérabilité accrue par temps de pluie
- Proximité des havres de la côte ouest Cotentin
 - Vulnérabilité accrue par grande marée



LES PROFILS DES ZONES CONCHYLICOLES ET DE PÊCHE À PIED CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- Directive n°2006/113/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2006 relative à la qualité des eaux conchylicoles
- Règlement (CE) n°854/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 fixant les règles spécifiques d'organisation des contrôles officiels concernant les produits d'origine animale destinés à la consommation humaine → **Aucune consigne nationale**
- SDAGE 2010-2015 du bassin de la Seine et des cours d'eau normands côtiers
 - DÉFI 4 - Réduire les pollutions microbiologiques des milieux
 - Orientation 10 - Définir la vulnérabilité des milieux en zone littorale
 - Disposition 33 - Réaliser des profils de vulnérabilité des eaux conchylicoles (+ zones de pêche à pied)



ETAT D'AVANCEMENT DES PROFILS DES ZONES CONCHYLICOLES ET DE PÊCHE À PIED EN BASSE-NORMANDIE



- **Dans le Calvados**
 - Des profils communs Baignade/ zones coquillières
 - Tous les profils réalisés et validés à l'exception de la zone Manvieux/Port en Bessin (pas de baignade)
- **Profil Baie des Veys validé**
- **Dans la Manche**
 - Près de 80% des profils réalisés
- **Profil Baie du Mont Saint Michel en cours**



MERCI DE VOTRE ATTENTION